

# Contrat d'engagement



Version vocale (Français)



version vocale (Anglais)



## Contrat d'engagement Entre la région Normandie Et vous .....

- Vous entrez dans **un stage de formation payé par la Région Normandie et par l'Europe.**
- Cette formation doit vous permettre de **gagner des connaissances pour un travail.**
- La formation peut aussi vous **aider à avoir un diplôme et trouver un travail.**
- L'objectif, le but, est que **vous retrouviez un emploi rapidement après cette formation.**
- Ce contrat d'engagement présente **les droits mais aussi les règles à respecter en tant que stagiaire.**



## Vos droits

- La formation est payée par la région, et par des dons de l'Europe. Vous n'avez rien à payer au centre de formation.
- Dès votre entrée en formation, vous devenez stagiaire. Stagiaire, c'est que vous venez pour apprendre. Si vous êtes là, c'est que vous en avez envie.
- Vous êtes protégés par le Code du Travail. Le Code du Travail, ce sont les règles du Travail.
- Pôle Emploi vous paye parfois pour vous aider financièrement. Si ce n'est pas Pôle Emploi, la Région ou l'Europe vous aide et vous protège. Elle vous protège des accidents et des risques en intérieur comme en extérieur, comme un accident sur la route sur le temps de la formation.
- En plus, vous pouvez avoir de l'argent, un peu comme un salaire. On appelle ça une rémunération.
- Quand vous êtes payés par la région, vous pouvez peut-être avoir une aide pour vous déplacer et vous loger. Demandez des conseils auprès de votre centre de formation pour savoir comment faire.



## Vos engagements, vos promesses

- Envoyez, ou donnez, tous les documents et informations nécessaires, dont votre centre de formation a besoin.
- Pour que votre formation se passe bien, et pour avoir votre salaire, vous devez remplir un dossier. Si vous ne le faites pas, la région ne pourra pas vous donner votre salaire.

- Vous devez être présent, prévenir des retards et des absences. Si vous prévenez le centre de votre absence, ce n'est pas grave. Mais sauf en cas de bonne raison, si vous êtes absents, vous aurez moins d'aide.
- Le règlement du centre de formation doit être respecté pour soi et pour les autres. Si vous faites un stage en entreprise, vous devez respecter les règles comme la sécurité par exemple. En cas de non-respect, vous pouvez être renvoyés ou devoir payer les dégâts.
- Impliquez-vous dans la formation : aidez les autres, appliquez-vous à bien faire les choses, à poser des questions, à être sympa et poli. Vous devez être motivés !
- N'hésitez pas à donner des nouvelles après la formation. Ça fait toujours plaisir.



## Les sanctions possibles

- La formation coûte cher à la région. C'est pour ça qu'elle vous demande d'être réguliers et impliqués.
- Si vous ne respectez pas le règlement, si vous abandonnez sans raison ou que vous êtes renvoyés pour faute grave, la Région peut vous demander de rembourser tout l'argent qu'elle vous a donné. Si vous avez eu un accident et que la région vous a protégé, elle peut vous demander de rendre aussi cet argent.
- Si c'est Pôle Emploi qui vous a aidé, ils seront informés de votre abandon et ils agiront aussi.



**Merci pour votre attention et bienvenue.**

Nom de la formation .....

Centre de formation .....

Temps (durée) de formation : Du .....au .....

Aides de la région (argent et/ou couverture social)  oui  non

Habitez-vous à l'AFPA, avec l'aide de la région :  oui  non



## Je valide

- Avoir été informé que le prix de la formation que je vais suivre est de : .....
- Je m'engage à respecter les règles écrites dans ce document / contrat, et je sais que si je ne respecte pas les règles, je peux devoir rembourser la région comme dit dans le contrat



Vous (date et signature)

Le président de la région Normandie